

Xavier Brouillette

Professeur de philosophie au Cégep du Vieux-Montréal

(2009)

“Platon, précurseur de la «saine gouvernance»?”

Les idées gestionnaires à la mode
nous ramènent en partie à la position
platonicienne où des experts doivent
avoir le pouvoir.”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Xavier Brouillette

“Platon, précurseur de la «saine gouvernance»? Les idées gestionnaires à la mode nous ramènent en partie à la position platonicienne où des experts doit avoir le pouvoir.”

Un article publié dans le journal **LE DEVOIR**, Montréal, édition du 14-15 novembre 2009, page C6 — Philosophie [Le devoir de philo]

<http://www.ledevoir.com/2009/11/14/277121.html>

[Autorisation formelle accordée par l’auteur le 14 novembre 2009 de diffuser ce texte dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : XBROUILLETTE@cvm.qc.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 12 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition numérique réalisée le 15 novembre 2009 à Chicoutimi,
Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

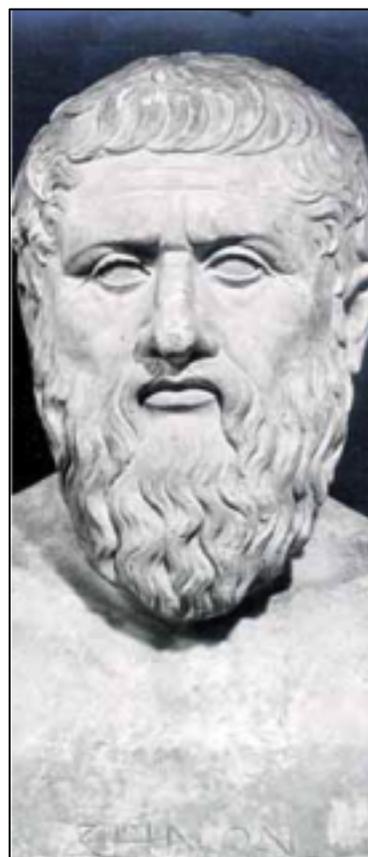
Gouverner et art de gouverner
Technique et spécialisation
Oui, mais les philosophes?

Xavier Brouillette

**“Platon, précurseur de la «saine gouvernance»?
Les idées gestionnaires à la mode nous ramènent en partie à la position platonicienne où des experts doit avoir le pouvoir.”**

Un article publié dans le journal **LE DEVOIR**, Montréal, édition du 14-15 novembre 2009, page C6 — Philosophie [Le devoir de philo]

Depuis février 2006, deux fois par mois, Le Devoir propose à des professeurs de philosophie et d'histoire, mais aussi à d'autres auteurs passionnés d'idées, d'histoire des idées, de relever le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant. Aujourd'hui, voici une réflexion sur ce terme si prisé de la « gouvernance » à partir de Platon, dont les métaphores navales semblent à l'origine de bien des images qui font florès dans le discours public à la faveur de la crise: « On ne peut pas avoir trois paires de mains sur le gouvernail alors qu'il y a une tempête qui s'annonce », avait par exemple déclaré Jean Charest lors du déclenchement des élections, il y a un an.



[Texte sous le buste de Platon : ARCHIVES LE DEVOIR. Un buste de Platon. Que pourrait bien penser le fondateur de l'Académie du présent modèle de gouvernance ?]

Les projets de loi 38 et 44 portant sur la saine gestion des établissements d'enseignement supérieur ont mis au-devant de la scène publique la notion de «gouvernance», déjà bien ancrée dans le vocabulaire de la politique québécoise (citons



par exemple la loi 53 sur la gouvernance des sociétés d'État). De ce fait, le Québec entre pleinement dans l'ère nouvelle de la gestion étatique et rejoint la communauté internationale ainsi que ses institutions telles que le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE.

D'où vient cette notion de gouvernance ? Telle que nous la comprenons aujourd'hui, elle émane des milieux financiers et politiques et fut remise à l'honneur dans les années 90. Toutefois, cette notion trouve son origine lointaine chez nul autre que Platon, le premier à avoir posé les bases d'une « saine gouvernance ». Que pourrait bien penser le fondateur de l'Académie du présent modèle de gouvernance ?

[Texte sous la photo : JACQUES GRENIER LE DEVOIR. Xavier Brouillette : « Pourquoi Platon prend-il soin de bien distinguer entre la pratique du gouvernement et sa technique — l'art de gouverner ? La réponse à cette question survient dès le premier livre de la République, ce qui nous permet d'en saisir l'importance. »]

Gouverner et art de gouverner.

[Retour à la table des matières](#)

En 387 avant J.-C., Platon fonde l'Académie. Épuisé de la démesure démocratique, de son manque de direction et de l'anarchie qui y règne, il se lance dans la longue rédaction de sa solution aux maux qui affligeaient alors, selon lui, Athènes. Le projet de la République pose les bases d'une organisation juste de la société.

Dans ce texte, il compare la démocratie à un navire où tous les matelots sont obsédés par le contrôle du navire, négligeant le fait tout simple qu'une seule personne puisse véritablement s'en occuper: le pilote (VI, 488a-e).

Par cette métaphore, Platon allait instaurer une conception particulière de la politique comme navigation. De fait, le verbe grec pour désigner cette activité de pilotage (*kubernâô*) est à l'origine, notamment, de deux termes: le gouvernement et la gouvernance.

Cette conception, d'abord métaphorique, révèle néanmoins la conception bien réelle que se fait Platon du gouvernement des hommes: celui-ci est une affaire de technique, il requiert un savoir précis que les spécialistes pourront appliquer.

Pourquoi Platon prend-il soin de bien distinguer entre la pratique du gouvernement et sa technique -- l'art de gouverner ? La réponse à cette question survient dès le premier livre de la République, ce qui nous permet d'en saisir l'importance.

Le sophiste Thrasymaque, représentant dans le dialogue de l'exubérance démocratique, soutient que «le juste n'est rien d'autre que l'intérêt du plus fort» (I, 338c) et que « dans toutes les cités le juste est la même chose, c'est l'intérêt du gouvernement en place » (I, 339a).

Comment cette thèse, que d'aucuns trouveront aberrante, peut-elle bien représenter dans l'esprit de Platon la démocratie? Pour Platon, comme pour ses semblables d'ailleurs, la démocratie forme le régime de l'égalité, le modèle politique où personne n'a autorité sur personne et où le pouvoir ne peut s'acquérir en dernière analyse que par la persuasion des égaux. La thèse démocratique repose ainsi sur la nature conventionnelle de l'égalité, ce qui rend son pouvoir anarchique au pre-

mier sens du terme, c'est-à-dire qu'il n'est fondé sur aucune hiérarchie. Cette conception de la démocratie se présente dans la formule classique: gouverner et être gouverné.

Contre la position de Thrasymaque et l'aberration démocratique que le sophiste représente, Platon insistera pour trouver un fondement théorique à l'exercice du pouvoir. En faisant dire à Thrasymaque que le plus fort est en fait un expert, il détourne la discussion. Le pilote d'un navire est pilote parce qu'il possède l'art du pilotage de même que le médecin est médecin en tant qu'il possède l'art de la médecine.

Le dirigeant dirigera alors en fonction de l'art de gouverner. Ainsi, la thèse de Thrasymaque est réfutée, car l'expert en médecine n'aura pas son intérêt à coeur, mais l'intérêt de son patient: «Aucun homme, quel qu'il soit, en aucune fonction de direction, dans la mesure où il exerce cette direction, ne considère ce qui est son intérêt propre, ni le prescrit, mais bien ce qui est utile à celui qu'il dirige et par rapport auquel il est l'expert en son art» (I, 342e).

Platon, dans sa critique de la démocratie, insiste donc sur le rapport hiérarchique entre les dirigeants, soumis à l'art de gouverner et dans lequel ils sont experts, et les dirigés. La pratique politique, dans l'esprit de Platon, se pense en fonction d'une technique du gouvernement.

La volonté actuelle de soumettre l'entièreté des décisions publiques à la «saine gouvernance» relève-t-elle de la même volonté? Dans la langue française, jusqu'à récemment, gouvernement et gouvernance étaient des synonymes. Toutefois, depuis quelques années, une distinction importante s'établit entre les deux, distinction qui aurait certainement plu à Platon.

Dans une note officielle de l'Union européenne sur l'étymologie du terme, on apprend que la gouvernance est utilisée « pour désigner "l'art de gouverner", mais avec deux préoccupations supplémentaires; d'une part, bien marquer la distinction avec le gouvernement en tant qu'institution, d'autre part, [...] promouvoir un nouveau mode de gestion des affaires publiques » ¹.

¹ Cette note officielle se trouve l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/governance/docs/doc5_fr.pdf.

La préoccupation actuelle semble donc de distinguer une pratique (le gouvernement) d'une technique (la gouvernance) à laquelle est assujettie la pratique. Comme chez Platon, le souci premier semble de créer une hiérarchie entre gouvernants et gouvernés.

Pour s'assurer que les gouvernés n'aient pas en tête de se gouverner eux-mêmes (ce qu'est la définition de la démocratie), il faut leur laisser entendre qu'ils ne savent pas comment gouverner et que seuls les experts en gouvernance, parce qu'ils sont experts, non seulement savent gouverner mais en plus, ont à coeur les intérêts des gouvernés.

Ainsi, avec l'annonce des projets de loi 38 et 44, les matelots des institutions d'enseignement supérieur peuvent être soulagés: le bateau a trouvé son pilote, leur odyssee s'achève, ils pourront finalement rentrer à bon port.

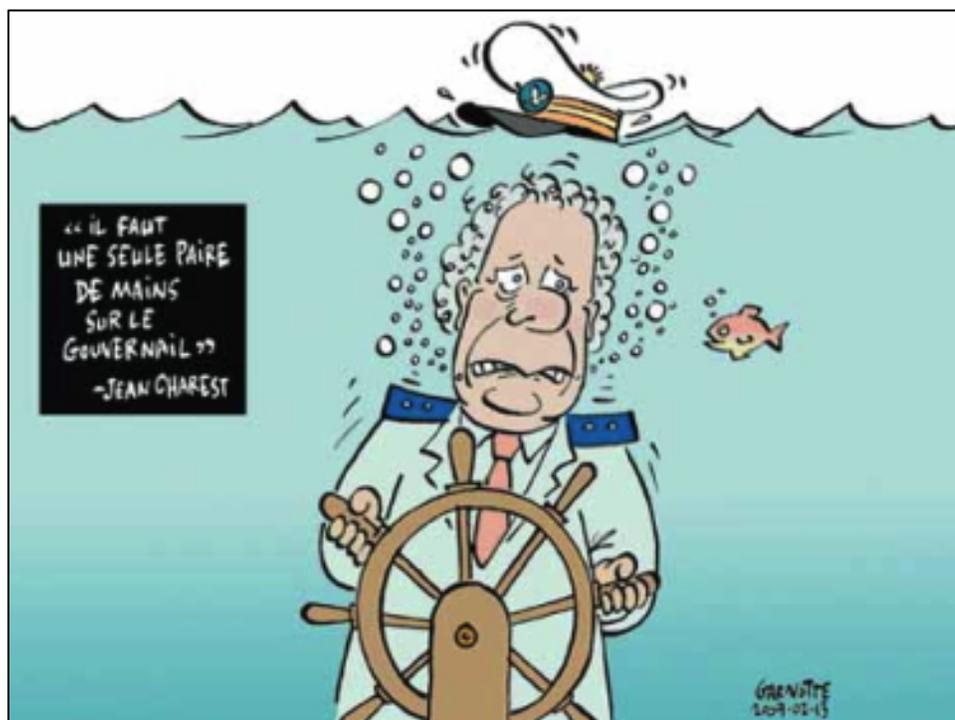
Technique et spécialisation

[Retour à la table des matières](#)

Dans la République, une fois admis le caractère technique de la tâche dirigeante, Platon tente de cerner sous quel mode pourrait advenir la justice. La hiérarchisation de la société passera par sa spécialisation.

Platon divise ainsi la société en trois groupes fonctionnels: les philosophes dirigeant dans leur sagesse conformément à la «saine gouvernance», les auxiliaires gardant avec courage la cité, puis les producteurs de qui on ne peut espérer que la modération. À chacun selon son rôle: «La justice consiste à s'occuper de ses tâches propres et à ne pas se disperser dans des tâches diverses» (IV, 433a).

La société idéale, en d'autres termes, ne pourra exister que si d'un côté les experts peuvent diriger sans entrave, et de l'autre les non-experts (dans l'art de diriger, puisqu'ils peuvent être experts en d'autres arts, comme la cordonnerie, la maçonnerie ou encore la boulangerie) devront se soumettre sans réserve. Si des réserves se font entendre, les gardiens seront là pour maintenir l'ordre. Mais pour Platon, cette éventualité est mince, car tous accepteront leur rôle.



Comment ? Platon suggère qu'il suffit de les «persuader» de leurs rangs respectifs par un « noble mensonge » (III, 414bd). Qu'on n'en doute point, Platon veut «créer» une réalité à l'aide de ce mensonge et nous avons là certainement, sous une forme embryonnaire, ce que la modernité nommera une idéologie.

[Texte sous la caricature : ARCHIVES LE DEVOIR. [La caricature de Garnotte dans Le Devoir du 13 février 2009.](#)]

Pour revenir à notre gouvernance, car c'est bien à cette spécialisation qu'elle fait appel, son principe se fonde sur un savoir précis, celui de la bonne gestion. Ainsi, tous ceux qui seraient tentés d'intervenir sans la maîtrise de ce savoir seront perçus comme une menace.

Les membres de la communauté universitaire doivent ainsi faire place, dans les conseils d'administration, à des membres indépendants, permettant alors d'éviter des conflits intempestifs: l'historien, le biologiste, voire le philosophe sont peut-être spécialistes dans leur domaine, cela ne fait pas d'eux de bons gestionnaires. Ils ne doivent pas occuper une autre tâche que celle de leur spécialisation.

On ne s'étonnera pas d'apprendre que ceux qui prônent la gouvernance ne sont pas les membres de la communauté universitaire, mais bien des « experts en gouvernance» ². Laissons les professeurs s'occuper de leur tâche et laissons le soin de bien gérer l'institution à des gestionnaires.

² Voir, par exemple, "L'institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques" (<http://www.igopp.org/>).

Si cette phrase ne nous choque pas, voire qu'elle nous semble d'une banale évidence, peut-être alors ne sommes-nous pas très loin de Platon...

Oui, mais les philosophes?

Une question demeure: la gouvernance, telle qu'elle s'exprime aujourd'hui, plairait-elle à Platon ? Cette question commande deux réponses. La première est qu'il serait en total désaccord avec elle, car les spécialistes qu'elle convoque ne sont point les philosophes, ceux qui ont pu contempler la justice et qui s'évertuent à la rendre possible sur terre.

Les «experts dans l'art de gouverner» sont aujourd'hui ces gestionnaires issus du milieu des affaires.

Ceux-ci ne prônent pas tant un pouvoir fondé en raison qu'une gestion pragmatique, visant notamment «l'efficacité et l'efficience» (§4.0.18 du projet de loi 38). L'efficience, faut-il le rappeler, signifie la «capacité de rendement» et donc le retour sur l'investissement. Platon n'accepterait certainement pas de remplacer la contemplation de la justice par l'appétit de la richesse, il y verrait même un profond motif de dissension et de corruption.

La seconde réponse est, quant à elle, plus nuancée. En choisissant le modus operandi cher à Platon, les gouvernants actuels reprennent de fait une partie de la solution platonicienne: la critique de l'arbitraire démocratique où aucune technique n'a prise puisque la démocratie se fonde sur l'égalité de tous.

La thèse défendue par Thrasymaque, représentant de cet arbitraire, est choquante car elle suppose que l'exercice du pouvoir ne peut être subordonné à aucun savoir donné.

Contre cet arbitraire, Platon inventa «l'art de gouverner», savoir accessible à une minorité de la population. Pour ce dernier, les philosophes étaient aptes à acquérir ce savoir.

Aujourd'hui, ce sont les spécialistes ès gestion, mais dans un cas comme dans l'autre la conception d'un art de gouverner met au jour ce que Jacques Rancière a

nommé «la haine de la démocratie», un mal qui afflige autant Platon que les défenseurs de la « saine gouvernance ».

Comme le veut la métaphore en vogue, nous sommes tous dans le même bateau. Mais sur ce bateau, Platon plaiderait que certains savent mieux piloter que d'autres. Cette idée qui revient aujourd'hui devrait-elle nous rassurer ? J'en doute.

Espérons tout de même, alors que nous naviguons au coeur d'une «tempête économique», que nos pilotes ne feront pas échouer nos institutions sur d'autres îlots du type « Voyageur ».

Fin du texte